

Image not found or type unknown



Règlement de la succession

Par **ziskov**, le **15/11/2007** à **23:05**

Bonjour,
Suite au décès de ma mère en 2001, nous avons effectué les démarches concernant le notaire.
Mon père a transmis tous les documents demandés.
Cependant, depuis cette date, nous n'avons, mes soeurs et moi, plus aucune nouvelle de ce cher maître.
Je l'ai contacté à plusieurs reprises par mail et par courrier pour un rendez-vous. Il n'a pas daigné me répondre.
Quelles sont les démarches juridiques à effectuer pour faire avancer les choses.
Merci de votre aide.
Cordialement